

Convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes : e-primo.

Date de la convocation du conseil municipal : le jeudi 9 décembre 2021

Date et heure du conseil municipal : le lundi 13 décembre 2021 à 20h00

Lieu du conseil municipal : Salle René-Guy CADOU, complexe sportif du Pré aux Oies,

Président de séance : Emmanuel TERRIEN

Secrétaire de séance : Frédéric WILLIAMS

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Nombre de conseillers municipaux représentés : 3

Nombre de votants : 22

PRÉSENTS : TERRIEN Emmanuel, Maire

LOEZ Jean-Christophe, EVAIN Marie-Laure, EVAIN Olivier, PERRAUD Sylvie, PERROT Philippe, MAISONNEUVE Marie, Adjoint au Maire, CHARGE Dominique, BILLOT Marco, MARTIAL Eric, PREL Elisabeth, HAUMONT Sébastien, GUITTET Laurence, DAUPHIN Cathy, LEYGONIE Laurent, WILLIAMS Frédéric, PERIER Julien, PINSON Hélène, TETEREL Jérémy, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : STERCHI Charles

REPRÉSENTÉS : BROSSARD Françoise a donné pouvoir à TERRIEN Emmanuel ; COUTAREL-LORIEU Martine a donné pouvoir à LOEZ Jean-Christophe ; MARCHAIS Violette a donné pouvoir à PERROT Philippe.

Exposé

Olivier EVAIN, adjoint à la vie scolaire et à l'enfance-jeunesse, expose au Conseil la proposition de l'Académie de Nantes (Education Nationale) consistant à intégrer un groupement de commandes pour l'acquisition par les Communes d'un Espace numérique de Travail (ENT) en faveur de leurs écoles. Cet outil vise à organiser un espace de travail privilégié pour assurer une continuité pédagogique de qualité et maintenir le lien entre l'école et les familles. Il conduira les élèves à développer des compétences numériques.

L'adjoint constate que la crise sanitaire a renforcé le besoin et la pertinence d'un ENT dans le premier degré. C'est d'ailleurs dans ce contexte que la Commune a adhéré à l'ENT « e-primo » en début d'année scolaire 2021-2022, à l'occasion du lancement de l'appel à projets de l'Education National désigné « Socle numérique ». Cet espace numérique est actuellement en cours de déploiement au sein de l'école municipale.

Olivier EVAIN précise que l'objectif du prochain marché 2022-2026 est de conserver cet environnement en sollicitant l'intégration et l'hébergement de la solution libre OPEN ENT-NG qui dispose de fonctionnalités similaires.

La convention de groupement de commandes proposée sera valable du 19 juin 2022 au 19 juin 2026. Le Rectorat, en tant que coordinateur du groupement, assure le recueil des adhésions au groupement et assure la passation du marché public, de la publicité jusqu'à la signature des documents contractuels qu'elle transmettra à chaque membre du groupement adhérent.

Enfin, l'adjoint précise au Conseil que si la Collectivité rejoint le groupement, elle aura l'obligation de souscrire une adhésion à l'ENT pour son école municipale pendant au moins deux ans, une éventuelle sortie du groupement ne pouvant intervenir avant.

Ceci étant exposé,

CONSIDERANT la convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes (2022-2026)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes selon les conditions prévues par la convention constitutive qui aura une durée de 4 ans (2022-2026).
- **DONNE DELEGATION** au Maire pour signer ladite convention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à MAUVES SUR LOIRE, le 13 décembre 2021

Le maire,

Emmanuel TERRIEN

